



Association loi 1901 de Pechbusque
gérée par Bérengère Bonnet,
Laureline Marseille
et Jean-Pierre Vergne
adresse : 2 impasse du Pigeonnier
31320 Pechbusque

locaterre31@gmail.com
<https://locaterre31.fr/>

Sujet : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2023

En l'an de grâce 2023, le vendredi 02 Juin, dès 19h00, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'association Locaterre, sise légalement au 2 impasse du Pigeonnier à Pechbusque, 31320, Les membres de l'association se sont réunis au lieu-dit : "annexe de la salle polyvalente de Pechbusque". Les membres du terrier de l'association, tous présents, sont : Laureline Marseille, Bérengère Bonnet et Jean-Pierre Vergne.

Rappel : les membres du terrier sont co-gérants.

Jean-Pierre Vergne a la fonction particulière de trésorier, appelé "monétaire" chez Locaterre.

La présidente de séance, Bérengère Bonnet, déclare ouverte la séance.

Conformément aux statuts en vigueur, les adhérents ont été convoqués par courriel 15 jours avant la date fixée de l'assemblée générale,

Les adhérents devaient préciser leur présence ou le don de leur pouvoir à une personne présente par le biais d'un tableau partagé dont le lien est reçu par courriel. Des rappels ont été faits pour obtenir davantage de réponses,

Conformément aux statuts, un quorum de 25% des adhérents, présents et représentés réunis, est nécessaire.

Les voix des 76 adhérents de l'association étaient réparties comme suit :

10 adhérents présents, avec 3 accompagnants

46 pouvoirs valides

1 pouvoir invalidé, car le porteur dudit pouvoir était absent

16 non-réponses

2 non-venus

La somme des adhérents présents et des pouvoirs donnés valides représentant 56 voix, soit 73,7% des inscrits, le quorum est atteint. Les votes pourront être validés, Bérengère Bonnet annonce que l'assemblée peut dès lors se tenir,

13 personnes (adhérents et accompagnants) sont présents,

par ordre alphabétique :

Mme Bérengère BONNET, adhérente, membre du terrier de Locaterre et conseillère municipale de Pechbusque ; Mr Clément DELETRAIN, adhérent, Mme Amélie LOMBARD-DELETRAIN et leur fille Camille ; Mme Marie-Christine JOLLIVET, adhérente ; Mme Laureline MARSEILLE, adhérente et membre du terrier de Locaterre ; Mme Françoise MASSON, adhérente ; Mr Jacques MIGNON, adhérent ; Mr Jacques PÉRIÉ, adhérent ; Mme Monique RIGAL, adhérente et Mr Alain RIGAL ; Mme Delphine TEXIER-BACHOC, adhérente, coordinatrice de la Brigade du Climat de l'association Locaterre ; Mr Jean-Pierre VERGNE, adhérent, membre du terrier et monétaire de Locaterre,

2 personnes sont absentes,

par ordre alphabétique :

Mme Laurence BORSALINE, adhérente ; Mr Thierry MURAT, adhérent,

46 personnes ont donné un pouvoir valide,

par ordre alphabétique :

Mme Joséphine ALBERTINI, adhérente ; Mme Florence BERTRAND, adhérente ; Mme Annie BIANCO, adhérente ; Mme Julie BILOTTE, adhérente ; Mme Muriel BONHOMME, adhérente et conseillère municipale de Pechbusque ; Mme Christine BONNET, adhérente ; Mme Delphine BONNET, adhérente ; Mr Jean-Loup BUSSENOT, adhérent ; Mme Julie CAVALIE, adhérente ; Mr Guy CHAUVETEAU, adhérent ; Mme Élodie COUTANCEAU, adhérente ; Mr Laurent DARNAULT, adhérent ; Mme Cécile DEPÉTRIS, adhérente ; Mme Delphine DUCLOS, adhérente ; Mme Hélène DUFOURNET, adhérente ; Mme Audrey DUPRAT, adhérente ; Mme Laura FERNANDEZ, adhérente ; Mme Sophie FRANCON, adhérente ; Mme Anne-Lise GALISSIER, adhérente ; Mr José GARCIA, adhérent ; Mme Viviane GOUGET, adhérente ; Mme Julie HERNANDEZ, adhérente ; Mme Laurence HOUPERT, adhérente ; Mme Éliane JEAN, adhérente ; Mme Anne KOENIG, adhérente ; Mme Clémence LARDILLEUX, adhérente ; Mme Anne-Sophie LEFÈVRE, adhérente ; Mr Guillaume LOHO, adhérent ; Mme Béatrice LORIN ; Mme Christel LUTZ, adhérente ; Mme Brigitte MARTY, adhérente ; Mme Martine MONTARON, adhérente ; Mr Etienne MOUISEL, adhérent ; Mme Sarah NOEL, adhérente ; Mme Edwina PAISLEY, adhérente ; Mme Marie-Lucie PAULY, adhérente ; Mr POIRIER Ronan, adhérent ; Mme Aurélie PRADAL, adhérente ; Mme Julie RALLO, adhérente ; Mme Doriane ROCHE, adhérente ; Mme Corinne ROQUES, adhérente ; Mr Antoine ROUX, adhérent ; Mme Alice TRIQUENOT, adhérente ; Mme Sandrine VIDAL, adhérente ; Mme Pascale VIGNAUX, adhérente ; Mr Jean-Marie VITRAC, adhérent,

1 pouvoir est invalidé pour cause de non-présence de son porteur : Mme Stéphanie PLOY, adhérente

1 personne soutien de coeur, sans adhésion, s'est excusée : Mme Elisabeth ARAGON

16 personnes n'ont pas donné de réponse,

par ordre alphabétique :

Mme Laetitia ABELLA, adhérente ; Mr Ronan BAIN, adhérent ; Mr Didier BELAIR, adhérent ; Mme BERTHOUMIEU-FEAU, adhérente ; Mr Adelin BAIGET, adhérent ; Mr CARNE Rémi, adhérent de droit ; Mme Élodie CHARVET-MOTTE, adhérente ; Mr Patrice COURONNÉ, adhérent ; Mme Tiphonie FRIEDRICH ; Mme Tiffany GUILLET, adhérente ; Mme Sophie NÈGRE, adhérente ; Mme PAGE Pauline, adhérente ; Mme Anne PETIT, adhérente ; Mr Pierre PIVOTTO, adhérent ; Mr Sébastien POUSSARD, adhérent ; Mme Laure SUTRA, adhérente

**La présidente de la séance, Bérengère Bonnet, souhaite la bienvenue à l'assemblée.
Elle remercie les personnes présentes.**

L'ordre du jour était :

Le rapport moral et le vote

- L'esprit de Locaterre, son projet, les buts que l'association poursuit
- Les adhérents
- Le retour sur les activités de la saison 2022-23
- Les productrices et producteurs du groupement d'achat, les changements au cours de la saison, ceux qui sont à envisager pour la saison à venir.

Les échanges oraux, en cours du rapport moral

Des propositions pour le groupement d'achat et le vote

La présentation des comptes 2022-2023 et le vote

Le montant de l'adhésion et le vote

Les prévisions d'activités 2023-24 et le vote

Béregère commence le rapport moral

Elle présente les trois membres du terrier et la coordinatrice de la brigade climat : Delphine Texier.

Béregère présente Locaterre en 2022-23, soient 76 familles adhérentes,

ainsi réparties au niveau géographique :

33 de Pechbusque

9 de Vigoulet

7 de Ramonville

6 de Toulouse

4 d'Aureville, 4 de Rebigue et 4 de Vieille-Toulouse

3 de Castanet

1 de Clermont-le-Fort, 1 de Mervilla, 1 de Pompertuzat, 1 de l'Union et 1 de Tarel

Est mentionnée la possibilité d'augmenter jusqu'à doubler le nombre de familles adhérentes,

Ce doublement serait bénéfique aux producteurs (commandes plus importantes),

et bénéfique aux adhérents, puisque cela permettrait de mettre en oeuvre d'autres types d'ateliers ou d'événements liés à l'environnement,

Questionnée par une adhérente présente à propos des participations aux préparations et aux distributions des commandes du groupement d'achat, il est répondu que l'aide se fait bien et qu'il est devenu rare d'avoir à faire appel à des volontés,

Béregère Bonnet présente la partie "activités, sensibilisation à l'environnement" du rapport moral,

Retour sur les activités complémentaires organisées par le terrier de Locaterre et par les "brigades" :

ÉTÉ 2022 : la maison des associations de Pechbusque est nettoyée et repeinte par Béregère,

il était important de présenter un cadre accueillant pour les adhérents

et de permettre au terrier de travailler dans de bonnes conditions,

Merci à la mairie qui a financé la peinture écologique,

SEPTEMBRE 2022 : Locaterre a participé au forum des associations de Pechbusque,

LES 17 & 18 SEPTEMBRE 2022 : Locaterre a participé au Campestral-Randovals à Aureville,

sous la bannière du collectif d'associations "Terres Engagées", créé à l'initiative de Gérard Bolet de l'association de "Grains de Pollen" de Montbrun,

- Le but de ce collectif : agir ensemble et participer de concert à des événements (communiquer sur les objets des associations : le dérèglement climatique, l'alimentation bio et locale, les alternatives aux pesticides, taille douce des arbres, etc.),

- Locaterre a conçu la maquette de la bannière éponyme très colorée de Terres Engagées,

- Terres Engagées regroupe :

« Grains de Pollen » de Montbrun. Son objet : plantations d'arbres, informations au public sur des thématiques environnementales.

« Graines de Demain » de Lauzerville. Son objet : contribuer aux mouvements de transition écologique sur notre territoire avec les municipalités, les communautés de communes et les concitoyens ; accompagner des agriculteurs

vers un maraîchage destiné à une « alimentation locale » ; sensibiliser les citoyens à la nécessité de consommer davantage en circuits courts.

« Locaterre » de Pechbusque : Son objet : organiser un groupement d'achat de produits alimentaires locaux et biologiques et sensibiliser le plus largement possible aux problématiques environnementales avec une cible particulière : le changement climatique.

« Echo Papillon » d'Odars. Son objet : organiser des débats, des échanges entre les citoyens, les partenaires institutionnels du public et du privé, les collectivités territoriales et les associations ; Mettre en place des rendez-vous citoyens conviviaux autour des thématiques écologiques, sociales et solidaires : jardins partagés, pédibus, grainothèque, piste cyclable, gestion des déchets, recensement du patrimoine arboricole ...

« On sème à Deyme » de Deyme. Son objet : promouvoir une production locale, de circuit court, et respectueuse de l'environnement ; favoriser les échanges entre les consommateurs et les producteurs locaux ; développer la mise en réseau d'idées et de savoir-faire écologique.

LES 17 & 18 SEPTEMBRE 2022 : la brigade de la peinture à la farine et à l'ocre de Locaterre reprend du service pour la deuxième et dernière couche de peinture sur les volets de la maison des associations.

LES 07, 14 & 18 JANVIER 2023 : Locaterre met en place le 1er festival de films sur l'environnement : Le Festival des Possibles

Locaterre avait choisi 3 films présentant une cohérence, celle de l'engagement :

“La Croisade de Louis Garrel” : engagement de la jeunesse adolescente (drôle, émouvant),

“Bigger than us de Flore Vasseur” : engagement de jeunes adultes et réussite dans leur projet (émouvant, positif, courageux),

“Le potager de mon grand-père de Martin Esposito” (retour à la terre dans la sphère familiale intime)

L'entrée était libre. Les films tout public. Une collation était offerte.

Commentaire : Il n'y a pas eu beaucoup de spectateurs mais le festival était génial à organiser et les moments conviviaux d'après les films ont permis des échanges intéressants et agréables.

LE SAMEDI 04 FÉVRIER 2023 : ART & CLIMAT fusionnaient à Pechbusque, C'est la grande animation de la saison qui a réuni 14 artistes, peintres, dessinateurs, photographes, céramistes pour une journée consacrée au climat : “Quand des artistes s'emparent du climat”

Le but : sensibiliser et encourager des artistes à découvrir voire à transcender le changement climatique au travers de leurs créations à venir.

La matinée du 04 février fut consacrée à une fresque du climat

L'après-midi, après une pause repas bienvenue, les plasticiens présents ont réuni leur créativité dans la réalisation d'une œuvre commune sur le thème du climat, une peinture sur toile de 10m de long. Les artistes ont su prendre leur place pour créer, échanger, travailler ensemble.

- Ce travail collectif est une performance. Temps donné : trois à quatre heures pour couvrir 21m² de toile.
- La suite pour l'œuvre : la toile a pour ambition de servir de support visuel pour tout événement lié au climat. Locaterre parie sur la force de l'image pour sensibiliser au changement climatique.
- L'œuvre a été exposée dans la salle du conseil de la mairie de Pechbusque jusqu'à fin Mars.
- Des influences : parmi les artistes présents, il en est qui ont repris la thématique climat : pour peindre des toiles dans leur travail personnel (un des buts recherchés), pour créer des affiches à l'aide de clichés. Ainsi 2 modèles d'affiches ont été tirés en micro série. Signées et numérotées par l'auteur JJ Dorne, elles sont à vendre.

Cette journée a marqué les esprits, chez nous, bien sûr mais aussi chez les artistes présents, on sème des graines et c'est important. Il y a eu de très beaux messages en retour de leur part.

LE DIMANCHE 12 FÉVRIER 2023 :

Locaterre, sous la bannière de “TERRES ENGAGÉES”, a participé à une formation sur la taille douce à Montbrun-Lauragais, à la demande de “Grains de pollen”,

Grains de Pollen a la responsabilité de l'entretien des 250 arbres et arbustes fruitiers, achetés et plantés par ses bénévoles entre 2017 et 2020, dans le cadre de son opération « Paysages à Croquer », Ces deux heures de formation ont été suivies d'un goûter partagé,

LE MARDI 21 MARS 2023 :

A la suite de la journée "art & climat", Bérengère a entrepris, sur une séance, un travail artistique avec des enfants de l'ALAE autour de la nature et du climat, et à partir de la toile peinte par les 14 artistes, les enfants ont adoré sauver un élément "blessé" de la toile (poisson, oiseau, nounours), par la magie de leur dessin,

LE SAMEDI 1er AVRIL 2023 :

Nouveauté : atelier "la fresque des nouveaux récits" animée par Dominique Druillon.

Le contexte de principe est que chaque participant est un pionnier de la transition.

L'atelier se déroule en 2 parties,

- En manipulant un jeu de cartes, on découvre d'abord pourquoi notre cerveau ne joue pas toujours à nos côtés et comment les micro et macro récits influencent nos comportements.
- Puis, en rédigeant, en micro-équipe, une histoire permettant de faire évoluer, un ou plusieurs micro ou macro récits obsolètes, afin de se projeter vers un avenir désirable, compatible avec les limites planétaires, en toute liberté imaginative.

La lecture audio des 3 récits créés pendant cet atelier seront mis sur le site de Locaterre.

L'atelier a été suivi d'un goûter,

LES MARDIS de MAI & JUIN :

Une autre collaboration avec l'ALAE est mise en place sur 8 semaines, en mai et juin : thème "la biodiversité". C'est le projet "Artistes en Herbes",

Sa finalité est la réalisation de dessins urbains éphémères à la craie qui mêlent de vraies herbes sauvages de trottoir et des dessins de couleurs. Elle donnera lieu à un reportage photos et on espère, une petite expo.

LE SAMEDI 03 JUIN 2023 :

Nouveauté : atelier "2 tonnes"

C'est un peu une voie de sortie aux problématiques soulevées pendant la fresque du climat.

- En 3 heures et en équipe, on se projette jusqu'en 2050,
- On découvre les leviers individuels et collectifs de la transition vers une société bas carbone, et on identifie le rôle qu'on peut souhaiter y jouer,

Était envisagé un marché de nos producteurs, le 16 JUIN 2023

On remettra le projet au prochain exercice car on n'avait pas assez de producteurs disponibles

Delphine Texier-Bachoc intervient personnellement pour évoquer les activités de la brigade du climat dont elle est la coordinatrice

Laureline Marseille présente la partie "groupement d'achat" du rapport moral,

Laureline en dresse le bilan global

Elle mentionne une légère baisse dans les commandes, plus ou moins marquée, suivant les producteurs.

Elle note toutefois que l'impact est bien moins important que sur la filière biologique classique.

Les prix ont très peu augmenté, pas d'inflation dans le groupe. Des remerciements aux producteurs.

Laureline fait un retour sur le nouveau boulanger

Rémi Carne a remplacé Hélène Plantec, suite à l'arrêt de ses livraisons le mardi. Rémi a fait l'objet d'une sélection après comparaison et dégustation à l'aveugle des pains issus de boulangeries différentes.

Sont proposés : pains aux blés anciens, aux graines, petit épeautre, pavot, noix, olives et méteil, brioches, pain de mie, pain burger, pâte feuilletée et chausson aux pommes.

Des formules d'abonnement de 12 semaines à tarif réduit sont possibles.

L'accueil de notre nouveau boulanger par les adhérents est réussi avec de belles commandes,

Laureline revient sur les produits et producteurs entrés depuis moins de 2 ans

- Les laitages de Joachim Rauhut : Joachim propose de très bons laitages, à prix vraiment raisonnable ; il a amélioré sa fabrication de fromage pour un résultat régulier. Grand succès avec ses yaourts.
- La blanquette du Domaine de Mayrac : les produits sont excellents et à prix très corrects. La meilleure commande est celle d'avant les fêtes de fin d'année.
- Les boissons végétales de Johanna Daran : les commandes sont petites avec une tendance à la baisse. Ses produits ont du mal à trouver leur public. On continue à y croire !
- Les châtaignes de Coline Lacaze : le succès est au rendez-vous pour chaque commande, surtout pour les préparations à base de châtaignes. Les produits sont de vraies petites douceurs réconfortantes !
- Les fromages et faisselles de Bleuène Madeline : comme pour la brebis, c'est un franc succès dès leur retour. Succès croissant qui ne se dément pas.

Laureline rappelle les producteurs qui sont là depuis plusieurs années

- Les légumes des jardins du Volvestre qui nous portent environ 35 paniers hebdomadaires bien garnis. Sont mentionnés les retours que Locaterre leur fait (ex : trop de kiwis en hiver). Sont détaillées des nouveautés de leurs ateliers (ex : sauce tomate, confiture d'orange)
- Bioespuna : avec des produits excellents et -nouveau- des pistaches crues ou grillées ou encore une crème de pistaches. A remarquer : une équipe très à l'écoute des demandes des adhérents, cherchant toujours à trouver une solution pour les réclamations, dans la mesure de leurs possibilités.
- Les douceurs de Gaëtan et Carina Karnas : confitures, pâtes de fruits et jus sont de vrais petits moments de plaisir. Ils ont trouvé des amateurs gourmands surtout pour la grosse commande de décembre.
- La ferme de la Guillote de Christine et Stéphane Astoul : toujours d'excellents produits, des commandes bien équilibrées, et une fidélisation des mangeurs,
- Le bœuf et le veau de Jean-Paul et Joël Huc : Après un début 2022-23 timides, les commandes ont bien repris. Les producteurs réfléchissent à un colis de 3 kg qui pourrait intéresser des mangeurs. Les prix restent corrects,
- Les laitages de brebis d'Ulysse sont toujours attendus. Plus de crèmes desserts pour une raison de coûts. A la place, il propose des yaourts de brebis à la vanille faits maison. Succès.
- L'agneau et le porc noir de Marie-Pascale et Charlotte Burri : L'agneau est peu demandé, les commandes de porc noir, elles, sont à un bon niveau. Sont mentionnés les retours que Locaterre leur fait (ex : morceaux de gras dans certains morceaux comme les côtes, ou le sauté). Les productrices assument ce choix. Espérons que notre message servira.
- Les œufs de Marina Desclaux : la qualité est toujours au top. Prix inchangé. En cas de petits œufs à vendre, 10 sont donnés pour 6.
- Les volailles de Sébastien Wehrung sont toujours très demandées, toujours excellentes et d'un bon poids.. Sébastien a eu un souci lors d'une des dernières livraisons, à cause d'un problème technique qui a mis à l'arrêt l'abattoir. Il nous a quand même livré en arrangeant au mieux les commandes pour que tout le monde soit satisfait.
- Les Viviers Cathares ont subi de grosses pertes de truites à cause de la canicule et de la sécheresse. Le lac avait énormément baissé et les eaux s'étaient trop réchauffées. Heureusement pour eux, leur filière de saumons est restée stable, sans trop augmenter ses prix. Les commandes sont variables, très fortes dans la période de décembre. Par contre, certains produits ne trouvent pas preneur auprès des adhérents, comme les truitelles. Du coup, ce sont des produits que nous ne proposerons plus. Il y a eu des aléas au niveau d'une commande qui n'apparaissait pas complète : il manquait des lignes de commandes sur le visuel que Thierry avait à l'écran. Des solutions ont été trouvées pour qu'une telle mésaventure ne recommence pas.
- Les farines, légumineuses et graines de Nathalie et Laurent Paul, du GAEC du Pesquié : c'est de la très grande qualité et cette année, Nathalie et Laurent nous proposent en plus des graines de tournesol. Les prix sont très abordables.

- Un clin d'œil : notre nouveau boulanger Rémi Carne se fournit chez eux en farines pour son pain.*
- *Les pâtes et la polenta de Jean-Yves Marc : la qualité des pâtes est toujours au top, sans augmentation de prix. Malheureusement pas de polenta cette année, car elle a été contaminée par des mites alimentaires en début de saison (septembre). Mais si tout va bien elle sera de retour à la rentrée. C'est un producteur qui accuse une grande baisse dans les commandes. Nous n'en connaissons pas bien la cause et espérons que c'est un état temporaire lié à la crise actuelle.*
 - *Les vins de Sébastien Bru du Domaine Le Crouzet : le début de saison a été difficile au niveau des commandes. Sébastien est venu animer deux dégustations qui ont permis de lui donner plus de visibilité. Les commandes sont à nouveau en hausse. Nous souhaiterions qu'il propose un prix pour les cartons de 6 bouteilles pour peut-être booster un peu plus ses commandes. Mais pour le moment il n'est pas favorable à cette demande. Affaire à suivre.*
 - *Les bières de Benjamin André de la Brasserie du midi : les amateurs de bières sont toujours au rendez-vous pour les commandes. Les prix sont exceptionnels, avec une nouveauté du printemps 2022, une bière légère aromatisée au cassis.*
 - *Les miels de Benoît Cosson : la diversité de ses miels est un vrai plaisir. On a découvert le miel de buplèvre et le miel de rhododendron. La commande précédente a été un vrai succès ! Benoît doit arrêter le miel de lavande et celui des Corbières, qui obligent une transhumance de ses ruches en une nuit.*
 - *Les savons, dentifrices, déodorants, lessives, huiles et baumes d'Emilie Besset, de la savonnerie Retour aux Sources : en accord avec la savonnière, nous avons trouvé le bon rythme avec 3 commandes annuelles : septembre, janvier et mai. Les commandes sont bien régulières sur les quantités. Le dentifrice est très agréable et dure vraiment longtemps. La lessive n'a pas trouvé son public pour l'instant. C'est le seul producteur que Locaterre règle directement. Ceci nous permet d'avoir une meilleure régularité sur l'envoi du colis en temps et en heure.*

Laureline parle des producteurs qu'on risque de perdre

- *Le lait cru d'En Garric : la famille Tesseyre nous a annoncé peu après la rentrée qu'ils allaient arrêter le biologique : trop de contraintes pour eux, et surtout, actuellement, le lait bio est acheté moins cher que le lait conventionnel ! Ils ne s'y retrouvent pas financièrement et vont revenir en raisonné. La bascule est prévue pour fin 2023. Ils ont proposé de continuer à nous livrer du lait dans des bouteilles consignées. Nous avons fait un sondage auprès des adhérents. Le résultat des réponses : ceux qui consomment le lait sont favorables à la continuité, même si le lait n'a plus le label bio et dans la mesure où on continue avec des bouteilles en verre consignées qui évitent les contenants en plastique destinés à être déchets. C'est aussi l'option qui nous paraît être la meilleure. En effet, nous avons beaucoup discuté sur ce choix cornélien : avoir des laitages bio dans des contenants en plastiques ou des laitages en agriculture raisonnée avec des contenants en verre consignés.*
- *Une autre incidence de l'arrêt du bio à En Garric concerne les laitages de vache de Joachim Rauhut, fabriqués avec ce même lait. Joachim a tout d'abord envisagé de ne plus faire que du fromage et d'arrêter les autres laitages type desserts. Puis il a envisagé de trouver un autre producteur de lait bio, cela semble être compliqué. Enfin, il envisage aussi d'avoir des vaches et de faire son propre lait. C'est une situation difficile pour lui. A voir dans les prochains mois quelle décision il prendra. Nous ferons tout pour continuer avec lui. Si au bout du compte il s'avère que ce n'est pas possible, nous partirons en quête d'un nouveau producteur de laitages de vache.*

Jean-Pierre Vergne, "monétaire" présente le rapport financier et le budget 2021-22

CHARGES		PRODUITS	
		Report solde exercice précédent	512,91
		Subvention mairie	600,00
		Cotisations et dons	2219,50
Achats	1964,94		
<ul style="list-style-type: none"> • Fournitures de bureau 145,16 • Collations - dégustation 239,07 • Produits d'entretien 29,36 • Administratif (Site Internet, Flyers ...) 163,13 • Autres (Roll-up, banderole, ...) 221,15 • Journée Art et Climat 1167,07 		Règlement craies par ALAE	20,55
		Vente peinture restante journée Art et Climat	227,00
Services extérieurs	2172,33		
<ul style="list-style-type: none"> • Assurance 316,50 • Honoraires (festival des films) 452,31 • Frais postaux 218,20 • Frais bancaires 61,92 • Règlements fournisseurs (savons, dentifrice, Bioespuna) 1123,40 			
		Encaissement pour les commandes réglées par virement	1113,40
Total créditeur - solde à reporter	556,09		
Total charges	4137,27	Total produits	4693,36

Jean-Pierre détaille oralement le contenu des colonnes.

Jean-Pierre précise que le solde chiffré est celui de la date même de l'AG. Quelques dépenses supplémentaires sont à prévoir d'ici la fin de l'exercice, réellement clos au 31 août 2023.

Jean-Pierre répond aux questions posées.

Mise aux votes des résolutions 1 & 2

Résolution 1 : le rapport moral (le retour sur les adhérents, les producteurs, l'activité du groupement d'achat et les activités des brigades pour une sensibilisation à l'environnement)

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité

Résolution 2 : le rapport financier

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité

Prévisions pour la saison 3, rentrée 1er septembre 2023

En ce qui concerne le groupement d'achat

- Locaterre continuera son partenariat de qualité avec les mêmes producteurs,
- Il est envisagé de structurer de façon plus précise les différentes livraisons sur le tableau annuel,
- A noter, prévoir une autre commande de laits végétaux,
- Locaterre reste ouverte à toute nouvelle arrivée de producteur qui amènerait un plus intéressant,
- On propose de mettre en place une période d'essai sur septembre, soit avant le changement de mot de passe qui a lieu le 1er octobre

En ce qui concerne le prévisionnel financier

On part sur l'idée de 75 familles adhérentes, chacune versant a minima son adhésion, soit 2025€ en tout pour une adhésion de 27€.

En ce qui concerne les activités

Outre le forum des associations 2023 à Pechbusque, ont été imaginés des pistes :

- **un festival des possibles n°2 (films) ?** => et à ce sujet, qu'est-ce qui attirerait le spectateur ? le choix des films ? La formule : projection le week-end, en semaine, en nocturne, avec une table-ronde dans la foulée ou avant ?
L'idée de ce festival est à rediscuter, les avis sont partagés en raison du peu de fréquentation de la première session festival de films de Janvier 2023.
- **une journée fête des possibles, avec la collaboration du Festival FReDD, le Festival International du Film d'Environnement ?**
Cette formule semble retenir l'intérêt, il est à préciser que la Mairie s'est proposée pour allouer une aide supplémentaire pour la mise en place de cet événement s'il est ouvert à tous les habitants.
- **un événement "art éphémère" dans la rue au service du climat ou de la biodiversité ?**
- **des fresques (eau, climat, 2 tonnes, récits, biodiversité, textile, etc.), des marches du temps ?**
- **un nouveau projet de peinture à la farine et à l'ocre ?**
- **un parrainage d'arbres à planter ?**
- **un marché des producteurs ?**

Il est expliqué qu'à cette date, on ne peut prévoir que des activités dans les grandes lignes. Le terrier attend de connaître quel sera son budget (adhésions + subvention communale) avant de structurer davantage le programme.

Les comptes étant équilibrés, il est proposé de maintenir le montant de l'adhésion à 27€ pour la rentrée de septembre 2023.

Mise aux votes des résolutions 3, 4, 5 & 6

Résolution 3 : le prévisionnel du groupement d'achat, continuité du mode de fonctionnement du groupement d'achat, les prévisions d'activités,

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité

Résolution 4 : la proposition d'une période d'essai sur Septembre avant inscription

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité

Résolution 5 : le prévisionnel financier

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité

Résolution 6 : le montant de l'adhésion 2023-24, de 27€

L'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité

Pas de changement au terrier, pas de départ, pas d'arrivée.

Des interventions d'adhérents

Des remerciements et des félicitations sont adressés au terrier pour la gestion

Delphine Texier demande de placer sur le site les textes créés par les 3 équipes de la fresque des nouveaux récits.

En l'absence de transcription saisie, ce seront plutôt les synopsis accompagnés des enregistrements audio des récits qui seront mis sur site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00,

Laureline Marseille,



Bérengère Bonnet,



Jean-Pierre Vergne



et Delphine Texier-Bachoc, coordinatrice de la brigade climat